



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI15008801

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Nîmes - Nîmes.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues* proposée par le Département PLLH (Psychologie, Lettres, Langues, Histoire) de l'Université de Nîmes regroupe deux spécialités (*Anglais* et *Espagnol*) avec leurs spécificités propres. 258 étudiants ont été accueillis en 2012-2013 (159 en *Anglais* et 99 en *Espagnol*).

Avec un volume horaire global moyen de l'ordre de 1600-1700 heures, il s'agit de former, en abordant progressivement les différents champs disciplinaires des aires linguistiques concernées (langues, littérature, civilisation), des linguistes ayant les compétences communicationnelles, culturelles et préprofessionnelles requises pour poursuivre, dans un autre établissement, leurs études dans l'un des nombreux masters préparant à l'enseignement ou à la recherche. Si cette formation a pour principaux débouchés les concours de recrutement du premier ou du second degré, une insertion professionnelle directe peut être envisagée dans d'autres domaines (communication, traduction, interprétariat, tourisme, médiation culturelle) après formation complémentaire.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est structurée efficacement pour permettre l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour une poursuite d'études visant, principalement, l'enseignement ou, le cas échéant, le travail en entreprise. Elle repose sur un système de mutualisations permettant, pour chaque spécialité, de répondre aux besoins de populations estudiantines de proximité.

Le système de majeures/mineures et d'options résultant des mutualisations interlangues et interdisciplinaires permet, essentiellement, de positionner la formation dans un contexte universitaire régional contraint. Les enseignements, dispensés majoritairement en TD (77 % en moyenne pour l'*Anglais* avec recours limité aux TICE) et conçus dans une logique de spécialisation progressive, sont équilibrés entre fondamentaux (étude de la langue, laboratoire et traduction) et civilisation/littérature avec étude à parité du Royaume-Uni et des Etats-Unis pour l'*Anglais* ou de l'Espagne et de l'Amérique latine pour l'*Espagnol*. En l'absence de parcours préformaté, l'étudiant est encouragé à élaborer son propre parcours de formation avec un choix de mineures (2 en semestre 1 (S1) et 1 obligatoire à poursuivre du S2 au S6) et d'options obligatoires ciblées (2 par semestre) complétées par des UE libres en L1 et L2 (stage possible en L2, découverte d'autres disciplines). S'il n'est pas prévu de certification pour les langues (2^{ème} langue obligatoire du S1 au S6, 3^{ème} langue possible par le jeu des options), la préparation au certificat informatique et internet (C2i) est inscrite dans la maquette (informatique du S2 au S4 avec initiation à la recherche). La variété des outils de préprofessionnalisation (stages, rédaction d'un mémoire, tutorat, simulation d'un projet de voyage) proposés en S5 et S6 permet cependant à l'étudiant de contourner le stage obligatoire annoncé comme l'un des marqueurs de l'établissement. Si les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas réellement explicitées, on notera la réflexion menée en *Espagnol* sur la pertinence des épreuves et leur valeur pédagogique. La réflexion sur l'évaluation des formations, actuellement en cours de systématisation, menée également en *Espagnol* ne semble pas avoir donné lieu à un échange de bonne pratique entre spécialités.

Hormis la classique réunion de pré-rentrée, la diffusion des informations repose essentiellement sur une relation de proximité, revendiquée, entre les enseignants et les étudiants. Aucune action corrective ne semble avoir été mise en place ni même envisagée pour remédier aux lacunes constatées en français et en rédaction. Complétant le suivi personnalisé assuré par les enseignants, le tutorat d'accompagnement (créé en 2012-2013 pour l'*Anglais*) est confié à des étudiants de L2 et L3 qui peuvent le valider dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) « Vie professionnelle ». Les taux de réussite en L1 sont très faibles pour l'*Anglais* (de l'ordre de 20 %) et très variables pour l'*Espagnol* (65 % en 2010-2011, 29 % en 2012-2013) sans possibilité de les corrélés à d'éventuelles actions de remédiation. Le taux de réussite en L3 est, pour les deux spécialités, stabilisé aux alentours de 60 %. Si le système majeure/mineure est de nature à favoriser des réorientations éventuelles, principalement après le S1, celles-ci, en l'absence d'indicateur, sont au final limitées au seul Département PLLH et réduites à partir du S2. Il n'est pas davantage possible d'apprécier le nombre de dossiers sortants à l'issue de la L2. Pour l'*Espagnol*, le nombre de dossiers entrants en L3 varie de 30 % en 2011-2012 à 10 % en 2012-2013. Le bilan de la mobilité internationale sortante est modeste pour l'*Espagnol* (7 étudiants en 2008-2009, 3 en 2012-2013) malgré les développements attendus du côté du Mexique et inexistant pour l'*Anglais* qui fait seulement état de négociations infructueuses avec des universités britanniques. L'établissement est cependant conscient de la question avec la mise en place prévue d'une vice-présidence aux relations internationales.

L'élaboration du projet professionnel, avec dispositif dédié pour l'*Espagnol*, est inscrite dans les préoccupations des enseignants-référents qui assurent, hors PPP formalisé, un suivi personnalisé en cohérence avec l'UE « Vie professionnelle ». Le développement de l'information des étudiants, jugée insuffisante, est judicieusement inscrit dans le prochain contrat. La poursuite d'études semble se faire principalement dans les établissements de la région avec lesquels la mention entretient des liens privilégiés. Les taux de poursuite d'études en master sont élevés (90 % pour l'*Espagnol*, 80 % pour l'*Anglais*), mais aucun indicateur ne permet d'en apprécier la cohérence ni le type d'études choisies. Si aucune information n'est donnée sur le devenir des étudiants non diplômés, on apprend (enquête « Devenir à 6 mois » - décembre 2012) que 10 % des étudiants ayant validé la licence *LLCE-Espagnol* se sont engagés dans la vie active (tous étaient en recherche d'emploi) contre 21 % pour l'*Anglais* (la moitié en recherche d'emploi) sans indication sur les postes occupés ni sur le temps de latence. Le faible nombre d'étudiants concernés (26 pour l'*Anglais*, 12 pour l'*Espagnol*) ne permet cependant pas de tirer des conclusions fiables de ces indicateurs.

Les équipes pédagogiques restreintes (3 enseignants titulaires en *Anglais* et en *Espagnol*) sont complétées, pour un volume horaire difficile à apprécier, par une vingtaine de vacataires dont certains apportent des éclairages spécifiques dans plusieurs domaines. La gouvernance de la mention, sans structure fédératrice commune, est assurée au niveau des spécialités avec, pour chacune, un conseil de perfectionnement, exclusivement composé d'enseignants-chercheurs, intégrant soigneusement des représentants des disciplines partenaires et des établissements accueillant

les étudiants à la sortie de la licence. Si les indicateurs permettent d'identifier des populations à risque (30 % de bacs professionnels et technologiques, 47,4 % de bacheliers en retard en L1 pour l'*Anglais*, 60 % pour l'*Espagnol* en 2012-2013), ces constats n'ont pas entraîné d'actions de remédiation par des équipes pédagogiques, clairement attentives aux réactions des étudiants, sans pour autant pouvoir, sans l'appui de l'établissement, résoudre les dysfonctionnements identifiés. La mention participe, dans la mesure de ses moyens, aux actions de communication initiées par l'établissement, l'*Espagnol* souhaitant renforcer les liens avec les lycées nîmois et l'*Anglais* faisant, pour sa part, état de son partenariat avec un festival de cinéma britannique. Les deux spécialités prévoient d'approfondir le rapprochement amorcé avec la licence de *Lettres modernes appliquées* en capitalisant les parcours professionnalisants déjà mis en place et d'enrichir ainsi l'offre de formation en développant les mutualisations.

- Points forts :

- Une formation bien conçue et bien structurée, clairement positionnée dans son environnement universitaire local et régional.
- Un réel souci de l'orientation professionnelle à travers les enseignements optionnels mutualisés et la variété des dispositifs de préprofessionnalisation en S5 et S6 (stages, initiation à la recherche, expérience de tutorat, simulation de projet de voyage).
- Une grande sensibilité des équipes pédagogiques aux besoins des étudiants, un effort pour améliorer les taux de réussite.

- Points faibles :

- Dispositifs d'aide à la réussite peu formalisés et souvent peu lisibles : absence d'enseignements de remise à niveau en L1, réorientations possibles limitées au seul Département PLLH.
- Un taux d'échec encore élevé en L1, fragilité de la spécialité *Anglais* avec des effectifs faibles en L3.
- Mobilité internationale sortante réduite (en baisse pour l'*Espagnol*, inexistante pour l'*Anglais*).
- Absence de parcours professionnalisant et, en particulier, d'une préparation clairement identifiée aux métiers de l'enseignement.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait souhaitable que l'équipe de formation poursuive une réflexion déjà bien amorcée : approfondissement du système majeures/mineures, mutualisation de parcours préprofessionnalisants avec la licence *Lettres modernes appliquées*, repositionnement de l'offre de formation.
- Il conviendrait de renforcer le dispositif d'aide à la réussite, éventuellement avec l'aide d'outils numériques, et de prévoir des enseignements de remise à niveau, en particulier en français, qui pourraient être mutualisés avec d'autres mentions.
- Il conviendrait de prendre les dispositions nécessaires pour rendre au moins un stage obligatoire en L3 et d'envisager la création d'une bi-licence *Anglais-Espagnol* dans un établissement aujourd'hui sans LEA.
- Il serait souhaitable de proposer une préparation mutualisée à l'enseignement à travers les enseignements optionnels.
- Il est clair que pour répondre aux attentes des étudiants, il faudrait que cette mention puisse disposer d'une équipe pédagogique renforcée, en particulier en ce qui concerne l'*Anglais*.
- Il serait sans doute nécessaire de s'interroger sur la pertinence de deux conseils de perfectionnement séparés pour des spécialités qui ont vocation à adopter une démarche commune.



Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes



Emmanuel ROUX

Département Psychologie-Lettres-Langues-Histoire

Licence Langues spécialité Anglais (Resp. Isabelle Brasme)

cette mention/spécialité ne fait pas l'objet d'observations

Département Psychologie-Lettres-Langues-Histoire

Licence Langues spécialité Espagnol (Resp. Sabine Coudassot-Ramirez)

cette mention/spécialité ne fait pas l'objet d'observations